



CHAMPIONNAT STABLEFORD

Par équipes et individuel

Règlement 2025

Les 28 clubs sont répartis en 3 zones géographiques

Chacune des Zones est composée de 9 clubs.

Saint Sylvain d'Anjou est intégré dans la zone 3 mais ne reçoit pas de compétitions.

Le Championnat par équipe comportera **9 tours avec 6 rencontres par tour (2 dans chaque zone)** Chaque club jouera 2 fois à domicile et 7 fois à l'extérieur.

Dans les 3 zones, la composition des rencontres est établie à l'aide de grilles de répartition des 9 clubs de façon à ce que tous les clubs dans chaque zone, se rencontrent au moins une fois lors des 9 tours de compétition.

a. Composition des séries en 2025

Les séries 2024 sont reconduites en 2025

- **1^{ère} série : de 0 à 16.4**
- **2^{ème} série : de 16.5 à 22.4**
- **3^{ème} série : de 22.5 à 28.4**
- La limite d'index pour nos compétitions reste fixée à 28.4
- Les joueurs dont l'index est supérieur à 28.4 auront donc le nombre de coups rendus correspondant à 28.4 et le classement net correspondant. Par contre le calcul de leur index continuera à se faire en prenant en compte leur index réel.

Série par âge en 2025

- Comme en 2024 nous aurons deux séries d'âge :
 - Une série « senior » (+ 50 ans)
 - Et une série « seniors 3 » (+ 70 ans).

b. Repères de départ

- Messieurs : départs jaunes
- Dames : départs rouges

Options 2025 : départs de repères avancés

- Messieurs : Ils auront la possibilité d'opter pour des départs avancés, repères bleus.
- Dames : Elles auront la possibilité d'opter pour des départs avancés, repères violets (seulement si les repères violets du parcours qui reçoit sont homologués et jouables, à préciser par le délégué du club qui reçoit)

Le choix de cette option se fera au moment de l'inscription à chaque compétition, l'inscription en ligne sur le site sera paramétrée en conséquence.

c. Conditions de jeu

- Dans toute la mesure du possible les départs devront se faire par camp de 3 joueurs. Ceci concerne aussi bien les 18 trous que les 9 trous.
- Le starter devra préciser aux joueurs les règles locales éventuelles et les mesures mise en place pour lutter contre le jeu lent et remettre à chacun une check list « **Optimisez votre temps de parcours** »
- Pour chaque camp sera désigné par le starter un « gardien du temps », son rôle sera de veiller au respect du temps de jeu des 3 partenaires de jeu.
- Les Cartes de score devront comporter les temps de passage sur chaque trou
- A l'arrivée chaque marqueur devra noter sur la carte l'heure exacte d'arrivée.
- Les parties qui auront trop dépassé le temps de jeu impartit pourront être pénalisées.

d. Gestion des départs

- Les délégués qui reçoivent des équipes à fort affluence devront au préalable avoir réservé une tranche de départ la veille.
- Les parcours 9 trous devront si nécessaire programmer deux jours de compétition.

e. Remise des prix lors de chaque rencontre :

a. **Classements individuels** : Ils donneront lieu à **une remise de prix** :

- En Brut – au 1^{er} brut Dames, au 1^{er} brut Messieurs, et au 1^{er} brut mixte seniors 3 (+70 ans),
- En net : au 1^{er} net seniors 3 (+70 ans) (Mixte : Messieurs ou Dames),
- Pour chacune des trois séries mixtes. (Séries : 1^{ère} de 0 à 16,4 - 2^{ème} de 16,5 à 22,4 - 3^{ème} de 22,5 à 28,4) :
 - 1^{er} prix net, 2^{ème} net, 3^{ème} net et 4^{ème} net
- Les prix sont non cumulables et sont attribués dans l'ordre suivant :
 - ✓ 1^{er} brut Dame, 1^{er} brut Homme, 1^{er} brut vétéran (mixte), 1^{er} net vétérans (mixte), 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} nets de chacune des 3 séries (mixtes).

Classement des joueurs ayant choisi les départs avancés

Les joueurs qui auront choisi les départs avancés ne participeront pas au classement brut général ou seniors 3.

Par contre leurs scores nets seront intégrés au classement de la série d'index à laquelle ils appartiennent.

Si un joueur récompensé est absent lors de la remise des prix, son lot sera remis au délégué ou à un membre de son club présent lors de la remise des prix, quel que soit son heure de départ. Par contre, s'il n'y a pas de représentant du club, son lot sera remis au joueur classé suivant."

- **Lorsqu'un joueur inscrit à titre individuel, dit « Hors Zone »**, fait une performance il sera récompensé comme tout autre participant. *Par contre il devra être présent à la remise des prix, quelle que soit son heure de départ pour bénéficier de son lot.*
- Pour animer les rencontres il sera procédé à **un affichage des résultats individuels** au fil de l'eau.

b. Classement par équipes

- Il est établi en additionnant le meilleur brut et les 4 meilleurs nets de chaque club.
En cas d'égalité en brut entre 2 joueurs d'une même équipe, celui qui aura réalisé le meilleur net sera pris en compte pour son net et l'autre joueur pour son brut.
- L'équipe classée 1^{ère} recevra un lot.
En cas d'égalité entre deux équipes le départage du jour se fera en comparant la 5^{ème} carte en net, puis la 6^{ème} puis les suivantes jusqu'au départage.

c. Tirage au sort

Un tirage au sort est organisé à la fin de chaque remise des prix.

- *Seuls les joueurs présents à la remise des prix et n'ayant pas été récompensés peuvent bénéficier du tirage au sort.*

C - Classements cumulés, par équipe sur les 9 tours.

Comme les années précédentes il n'y aura pas de classement général des 28 clubs, mais seulement un classement par zone.

Le classement cumulé de chaque Zone est établi par **l'addition des points stableford** (1 brut & 4 nets) en prenant en compte les résultats réalisés lors des 9 tours prévus au calendrier.

En fin de saison, les équipes premières de chaque zone seront récompensées lors de la soirée de gala.

Si des clubs sont ex-æquo lors des classements par zone, ils seront départagés selon les critères suivants :

- *Meilleure performance (cumul journalier des points de l'équipe) réalisée lors des 9 tours puis seconde performance, etc... jusqu'au départage.*

Cas particulier : **Rencontre annulée qui n'a pu être reportée**

- *Si dans une des trois zones une rencontre a dû être annulée, le tour correspondant en sera pas pris en compte dans le classement final des clubs.*
- *L'annulation d'un tour dans une zone pourra poser un problème pour désigner le meilleur 6ème des trois zones (qualificatif pour Bretagne/Pays de Loire)
Dans ce cas, un comité constitué du président, du secrétaire et d'un informaticien statuera.*

D - Classements généraux individuels

Brut mixte, net vétérans, net des 3 séries & net dames

Ils seront établis par l'**addition des points stableford** des **8 meilleurs scores réalisés** lors des 9 tours.

Seuls les résultats obtenus lors des tours officiels du club du joueur seront pris en compte.

- Les résultats obtenus « Hors Zone » ne seront pas pris en compte pour les classements individuels.

E - Voiturettes

Les voiturettes ne seront autorisées pour les rencontres en stableford, qu'aux détenteurs de certificats médicaux permanents, puis aux détenteurs de certificats médicaux occasionnels en fonction des disponibilités du club.

Il est possible pour un partenaire de jeu sans CM de mettre son sac sur la voiturette, mais il n'est pas autorisé à monter dans celle-ci.

F - Inscription des participants :

- Le délégué du club qui reçoit envoie une invitation aux 3 ou 4 délégués des clubs invités tel que prévus dans le calendrier général.
- **Les inscriptions des joueurs des clubs invités seront transmises exclusivement par leurs délégués.**
 - Les joueurs du club s'inscrivent en ligne directement sur le site SGPDLL.
 - Le délégué s'assurera de la qualité des inscriptions saisies et corrigera en ligne si nécessaire les co-voiturages et la répartition par tranche horaire. C'est le fichier en ligne qui sera utilisé par le délégué pour organiser les départs.
- Règle à respecter pour une répartition homogène des inscrits par tranche horaire :
 - **Pour les clubs à plus d'une heure de route**
 - **Un minimum de 20% d'inscrits avant 10h**
 - **40% (ou plus) : avant 12h**
 - **40% (ou moins) : après 12h**
 - **Pour les clubs à moins d'une heure**
 - **1/3 d'inscrits dans chaque tranche**

- **Participants Hors Zone** : Participation individuelle aux rencontres autres que celles de son équipe.
 - **Le joueur s'inscrira impérativement en ligne sur le site SGPDLL**

En fonction du nombre d'inscrits, le délégué du club organisateur de la rencontre sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions à titre individuel de membres des golfs non prévus dans le calendrier pour cette compétition.

Le délégué organisateur s'assurera du bon déroulement de la compétition, il sera responsable du respect des règles, de la conformité et de l'envoi des résultats, ainsi que du traitement des litiges éventuels.

Pour éviter toutes contestations et gérer rapidement tout litige lors, ou à la fin de la rencontre, le présent règlement et la dotation seront affichés près de la liste des départs.

Le secrétaire SGPDLL